



🔊 Écouter



JEUNESSE

Aide "Tous en Vacances"

L'aide départementale intervient lorsque inscrire son enfant dans un centre de vacances est difficile pour le budget familial.

Bénéficiaire : PARTICULIERS

L'aide s'adresse aux familles dont le quotient familial CAF ou MSA est inférieur ou égal à 450 euros, au 1er janvier de l'année en cours.



DÉPARTEMENT DE LA VIENNE
PLACE ARISTIDE BRIAND - CS 80319
86008 POITIERS CEDEX

☎ 05 49 55 66 00